

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 72 (1933)

Heft: 15

Artikel: Le feuilleton : le trappeur de Cossonay : [suite]

Autor: Besançon, Jules

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il est heureux, tout lui réussit ; moi je suis un écorché vif. Le paysan est content de son sort, le citadin est exploité par son propriétaire qui ne rêve que d'une augmentation de loyer et, par dessus tout il risque d'être écrasé à chaque instant par des longues files d'automobiles qui l'empêchent de traverser les rues.

La paysan s'amuse à faire des économies, il n'a pas d'autres distractions que celle qui consiste à placer de l'argent. Moi, je n'ai jamais d'argent à porter à la banque, alors, pour me distraire un peu, pour ne pas succomber sous le poids de l'ennui, je suis bien obligé d'aller au cinéma, au cirque, au café, au théâtre, est-ce que tu crois que c'est une vie ? Le paysan est heureux : ses poules n'arrêtent pas de lui pondre des œufs ; chacune de ses vaches lui donne cinq ou six veaux tous les trois mois, et connaît tu le prix du veau ? Les yeux de la tête, mon vieux, comme s'il s'agissait du veau d'or. Le paysan ne craint qu'une chose, c'est que le ciel lui tombe sur la tête, et on ne se souvient pas que pareille catastrophe lui soit arrivée. Il n'y a jamais une étoile en moins au firmament. Jamais une fleur en moins sous les pieds. Il est satisfait, tranquille, heureux, tandis que moi je me ronge, je grogne, je suis furieux et pessimiste.

Comme je passe chaque année un certain temps à la campagne, j'invitai mon récriminateur à venir partager chez moi, le bonheur des paysans.

Tu resteras au milieu d'eux, lui dis-je, autant de temps que tu voudras. Tu accompliras, dans la douce paix des champs, une cure morale nécessaire. Je ne t'obligerai pas à prêter ton concours aux paysans dans les sports qu'ils pratiquent pendant l'été et qui consistent à faucher et à rentrer le foin et les céréales, tu ne serais pas suffisamment entraîné et tu serais knock-out au bout d'une heure. On se rend bien compte que tu n'as pas connu le commissaire Potterat. Lui, il en a eu pour un mois à se remettre d'une journée de moisson. Tous les « charettes » du canton y ont passé. Je veux seulement te prouver que les joies de la campagne sont facilement accessibles aux citadins et qu'elles ne sont pas coûteuses.

Il vint se mettre au vert, avec l'intention de profiter largement de mon hospitalité.

Mais, au bout de deux jours, il fit ses malles : l'odeur des écuries l'incommodait ; il avait peur des taons, des chiens et des mouches, de l'eau qui n'était pas filtrée, du soleil qui pouvait lui donner une insolation, de traverser la rue du village pendant que les vaches se rendaient à la fontaine, lui procuraient des « peurs bleues » c'était pire que traverser la place St-François, mais, surtout, il trouvait que la campagne manque trop de confort moderne et de distractions.

Rit.



3 LE TRAPPEUR DE COSSONAY

M. Jean, après avoir embrassé sa famille et dit adieu à ses nombreuses connaissances, prit possession de son wigwam le 31 août, au soir.

Ces quatre mois lui semblèrent très longs ; mais une justice à lui rendre, c'est qu'il supporta les privations avec une constance héroïque. Ses trappeurs ne lui rapportèrent rien, sauf une petite fille de Cossenay qui se laissa prendre en cœulant des mûres sauvages. La pêche ne se montra pas plus favorable et son fusil n'abattit guère que des mésanges, gibier maigre et peu nourrissant.

Cependant septembre ne fut pas trop pénible ; il y avait encore des fruits aux arbres du voisinage, que M. Jean ne craignait pas d'aller secouer. Les baies champêtres croissent en abon-

dance au bord de la Venoge et notre trappeur ne se trouva pas malheureux.

Mais peu à peu la saison devint froide ; le *tasajo* diminua ainsi que le sac de maïs et bien souvent M. Jean rentra au logis avec une faim canine, qu'il apaisait au moyen d'un petit verre d'*aguardiente*. Quelque fois, à force de chercher, il trouvait dans son wigwam des salaisons que jusques-là il n'avait pas aperçues ; souvent aussi il se couchait l'estomac vide et le sommeil lui faisait bientôt oublier son jeûne prolongé.

Eh bien ! Qui l'aurait cru ? Dans cet endroit désert, éloigné de toute civilisation, M. Jean eut des aventures ordinaires et extraordinaires dont nous ne voulons pas priver le lecteur.

Un soir d'hiver, qu'il s'était consolé du jeûne de la journée par quelques gorgées de *pulque*, il redoubla imprudemment la dose et sentit des fumées alcooliques lui monter au cerveau. Cependant, il eut assez de force de volonté pour s'arracher à cette jouissance trop matérielle et, pensant que l'air frais le remettait, il chaussa ses *knicker-bocker*, afin de marcher plus aisément dans la neige, se chargea à tout hasard de son *riffle* et remonta lentement la colline. Il arriva en peu de temps aux limites de son domaine, à la grande route de Lausanne à Cossenay, mais là quelle ne fut pas sa surprise en apercevant un wigwam tout blanc de frimas et à deux pas de lui un Indien orné de sa peinture de guerre.

Le premier mouvement de Jean Claret devait être d'armer son *riffle* et de coucher en joue l'Indien. Celui-ci ne sourcilla pas et dit en bon français :

— Mon frère blanc peut me tuer s'il le veut ; mais il remarquera que je suis sans armes et sans défense.

— C'est vrai, mon frère, répondit Jean en abaissant sa carabine, et il attendit que l'Indien voulût bien se faire connaître, car, au désert, on ne questionne jamais personne.

— Mon frère blanc aimeraient savoir pourquoi je me trouve ce soir au milieu des visages pâles ? Je suis le *sachem* de la tribu des Menou-menou. Ce wigwam renferme ma femme et mes petits enfants, au nombre de quatre. La soirée est bien froide et avant de me livrer au repos je me demandais s'il n'y aurait pas dans le voisinage quelque *posada* pour m'ingurgiter un peu d'eau de feu.

— L'hospitalité est le premier devoir d'un trappeur. C'est le *Wacondah* qui m'amène aujourd'hui l'illustre *sachem* des Menou-menou. Que mon frère daigne me suivre : mon wigwam n'est pas éloigné ; nous allumerons du feu et nous nous restaurerons.

Le chef indien, sans se faire prier, accompagna Jean Claret. Bientôt ils furent commodément installés dans la cabane, assis, non sur des crânes de bisons, ils n'en avaient pas, mais sur de simples tabourets. Une chandelle fumeuse les éclairait. Jean offrit un *calumet* à son hôte, plaça entre eux deux une fiole d'*aguardiente* et deux verres. Pendant environ dix minutes ils fumèrent et burent alternativement en silence. A la fin, le *sachem* des Menou-menou prit la parole.

— Mon frère blanc attend sans doute que j'ôte la peau qui couvre mon cœur et que je m'explique sans détour. Je ne suis point un Peau-rouge, comme il l'a cru d'abord ; je suis un blanc.

— Alors pourquoi porter ce costume indien, cette peinture de guerre ?

— Mon frère le comprendra bientôt. Je suis ou plutôt j'ai été en réalité *sachem* des Menou-menou. Mes aventures sont surprenantes. Je vais les raconter à mon frère en peu de mots.

Mon père, comme moi, était originaire de Concise. Notre véritable nom de famille, Prunet, est connu de beaucoup de gens. Il y a quelque vingt ans, mon père, qui tirait le diable par la queue, se décida à partir pour l'Amérique, comptant y rétablir ses affaires. Il acheta du terrain au Nouveau-Mexique et se mit à le dé-

fricher. Il me faisait travailler avec lui et je vous avouerai, mon frère, que ces occupations monotones et sédentaires ne convenaient point à mes goûts. Non loin de nous campait une tribu d'Indiens soumis, celle des Menou-menou ; j'allais fréquemment les visiter et ils recevaient le visage pâle avec tous les regards imaginables. Combien de fois je rentrai au logis en pensant : que ces gens sont heureux ! ils jouissent de la liberté la plus complète et ne sont pas, comme moi, asservis à la terre. Ces idées me poursuivaient, si bien qu'un jour, à la persuasion de quelques polissons de la tribu, je quittai la maison paternelle et accompagnai les Menou-menou dans une de leurs nombreuses migrations. Le *sachem* nommé la *Panthère* me prit en amitié, il m'enseigna à monter à cheval, à dresser les *mustangs* et guida ma main débile qui s'essaya à brandir le *tomahawk* ; je participai à tous les exercices des sauvages, à leurs chasses, et devins ce que je suis encore aujourd'hui : fort et agile.

Mais je commence à avoir le gosier sec ; encore une gorgée de *mezcal*, mon frère ?

— Avec plaisir.

— La *Panthère* me proposa d'entrer dans sa tribu comme fils adoptif. J'y consentis ; dès lors, je quittai mes vêtements européens pour prendre les *mocksens* des Menou-menou et leur peinture de guerre. On me donna comme épouse une charmante jeune fille, le *Centonzle doré*. Mon bonheur semblait assuré, quand le vieux *sachem* mourut, en me désignant comme son successeur sous le nom de la *Panthère volante*. On n'osa pas résister aux dernières volontés du chef ; les autres guerriers de la tribu eurent l'air de m'accepter avec plaisir ; mais je surpris, à diverses fois, chez eux, des regards pleins de jalouse et de colère. L'*amantzin*, sorcier ou prêtre des Menou-menou, ourdit contre moi une conspiration ; à la faveur d'une partie de chasse, je devais disparaître à jamais. Le *Centonzle doré* entendit quelques mots relatifs à cette affaire ; elle m'en avertit. Alors, sans attendre un moment de plus, je m'esquivai de nuit avec ma femme sur un *mustang* rapide. Je ne pouvais songer à retourner vers mon père, on comprend trop bien pourquoi ; je résolus de revenir en Europe. Je vendis mes armes et mes parures indiennes ; ma femme et moi nous nous débarrassâmes de nos accoutrements de sauvages et montâmes, à New-York, sur le premier bateau à vapeur en partance. Une fois dans ma patrie, afin de gagner mon pain et celui de ma famille, j'ai embrassé une vocation à laquelle je suis très propre : celle de saltimbanque. Voici le programme de la soirée que je viens de donner à Cossenay :

Grande Salle de l'Ecu de France GRANDE SOIREE MAGIQUE ET ACROBATIQUE

par les terribles Indiens Menou-menou la *Panthère volante* et le *Centonzle doré*.

Premières places, 30 cts. — Seconde, 20 cts.

Ma femme, depuis notre retour en Europe, m'a enrichi de quatre enfants que je destine à la gymnastique. Ils sont avec le *Centonzle* dans le wigwam que vous avez vu là-haut. Une des roues s'est brisée et j'ai dû m'arrêter à quelque distance de la ville. Mais demain, au petit jour, tout sera réparé et en avant pour la foire d'Orbe !

(A suivre).

Jules Besançon.

A Théâtre Municipal de Lausanne. — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce parue plus loin, qui leur fait savoir qu'au Théâtre de Lausanne, on jouera la semaine prochaine *Chanson d'Amour*, la délicieuse opérette de Schubert. Conseillons-leur de venir assister à ce spectacle, d'autant plus qu'en matinée du dimanche 23 avril, à 14 heures, il y a des prix réduits et que la jeunesse jusqu'à 22 ans paie demi-place. — Cette opérette est montée avec des costumes magnifiques, elle est absolument charmante. C'est un spectacle à ne pas manquer.

Pour la rédaction
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.